

Rétromobile : les voitures anciennes pèsent 4 milliards d'euros dans l'économie française

Le salon Rétromobile est l'occasion de se pencher sur le poids économique significatif des voitures anciennes en France.

Le salon Rétromobile ouvre ses portes du 8 au 12 février à Paris au Parc des expositions (pavillons 1, 2 et 3), le rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amateurs de voitures de collection. C'est le stand Artcurial qui attirera sans doute le plus les amateurs, parce qu'il présente plus de 150 modèles, dont plusieurs exceptionnels (Citroën Traction Roadster de 1934, Cadillac V16 Convertible Victoria de 1931, Delahaye 135 de 1936, Ferrari Dino, Lamborghini Miura). Ils feront l'objet d'une vente aux enchères durant le salon. Les stands présentant "70 ans de Ferrari", "Aston Martin" ou "Bugatti rencontre Bentley" devraient également connaître le succès.

On pourra aussi voir des marchands de véhicules, de pièces détachées, des restaurateurs, des assureurs, car c'est toute une économie qui s'est développée autour de cette passion. Selon le rapport 2015 de la FFVE (Fédération française des véhicules d'époque), ce secteur pèse 4 milliards d'euros et 20.000 emplois, ce qui n'est pas négligeable. On compte en France 230.000 propriétaires de véhicules historiques (construits avant 1984, c'est-à-dire de plus de 30 ans) dont largement plus de la moitié sont regroupés dans les clubs adhérents à la FFVE, et on estime le nombre de véhicules historiques à 800.000, soit environ 1,5% du parc.

Voulant surfer sur la hausse des prix des voitures de collection, le premier fonds d'investissement spécialisé vient de se créer (Capital Legend Cars Fund), et il a un stand au salon. Ce fond peut effectivement représenter une bonne opportunité de placement, mais il faudra veiller à être très attentif à sa politique d'acquisition (on se rappelle le scandale Aristophil dans le domaine des manuscrits). La plaquette annonce "10% et plus" de rendement annuel, ce qui semble très optimiste, d'autant que le marché se stabilise après les envolées de 2015

Une nouvelle menace pèse sur les voitures de collection : les restrictions de circulation édictées par Paris, et que d'autres municipalités comptent suivre. Anne Hidalgo a interdit les voitures construites avant le 1er janvier 1997 de rouler dans la capitale en semaine entre 8h et 20h. Une mesure couperet qui concerne 10% des véhicules, une mesure par ailleurs "anti-pauvres" du plus mauvais goût. C'est d'autant plus injuste que, selon le rapport de la FFEV, 59,5 % des véhicules historiques parcourent moins de 1.000 kilomètres par an. Toutes les belles mécaniques que l'on pourra voir à ce salon ne pourront pas rouler dans Paris, un comble !